

MINISTERE DE LA SANTE

.....  
CABINET DU MINISTRE

BURKINA FASO  
Unité- Progrès- Justice

ARRETE N°2015 \_\_\_\_\_ MS/CAB portant  
nomination d'un chef de service au secrétariat  
général

LE MINISTRE DE LA SANTE

- VU la Constitution; ✓  
VU la Charte de la transition; ✓  
VU le Décret n°2014-001/PRES-TRANS du 23 novembre 2014, portant nomination du Premier Ministre; ✓  
VU le Décret n°2014-004/PRES-TRANS/PM du 23 novembre 2014, portant composition du gouvernement; ✓  
Vu le décret n°2015-145/PRES-TRANS/PM/SGG-CM du 9 février 2015 portant attributions des membres du Gouvernement; ✓  
VU la loi n°013/98/AN du 28 avril 1998 portant régime juridique applicable aux emplois et aux agents de la fonction publique; ✓  
VU Le Décret 2015-663/PRES-TRANS/PM/MS du 22 mai 2015, portant organisation du Ministère de la Santé; ✓

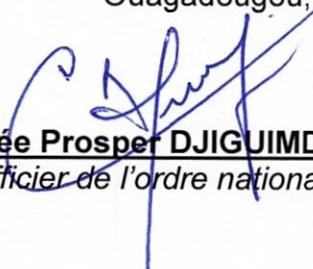
Sur proposition du Secrétaire général, ✓

**ARRETE**

**Article 1** : Madame SORGHO/ SAWADOGO Mariam, matricule 68314 J, adjointe de Secrétariat, est nommée Chef de service central du courrier. ✓

**Article 2** : La présente décision qui prend effet pour compter de la date de prise de service de l'intéressée, sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. ✓

Ouagadougou, le

  
**Dr Amédée Prosper DJIGUIMDE**  
Officier de l'ordre national

**Ampliations :**

- 1-Toutes structures centrales du MS
- 1-Toutes structures rattachées
- 1-DCMEF
- 13-DRS
- 1-Impôts
- 1-Trésor
- 1-Solde
- 03-Intéressés
- 1- Archives



116 JUL. 2015

ARRETE N°2015 MS/CAB portant  
nomination d'un chef de service au secrétariat  
général

LE MINISTRE DE LA SANTE

- VU la Constitution;
- VU la Charte de la transition;
- VU le Décret n°2014-001/PRES-TRANS du 23 novembre 2014, portant nomination du Premier Ministre ;
- VU le Décret n°2014-004/PRES-TRANS/PM du 23 novembre 2014, portant composition du gouvernement ;
- Vu le décret n°2015-145/PRES-TRANS/PM/SGG-CM du 9 février 2015 portant attributions des membres du Gouvernement ;
- VU la loi n°013/98/AN du 28 avril 1998 portant régime juridique applicable aux emplois et aux agents de la fonction publique ;
- VU Le Décret 2015-663/PRES-TRANS/PM/MS du 22 mai 2015, portant organisation du Ministère de la Santé ;

Sur proposition du Secrétaire général,

**ARRETE**

**Article 1 :** Madame SORGHO/ SAWADOGO Mariam, matricule 68314 J, adjointe de Secrétariat, est nommée Chef de service central du courrier.

**Article 2 :** La présente décision qui prend effet pour compter de la date de prise de service de l'intéressée, sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

Ouagadougou, le

**Dr Amédée Prosper DJIGUMDE**  
Officier de l'ordre national

**Ampliations :**

- 1-Toutes structures centrales du MS
- 1-Toutes structures rattachées
- 1-DCMEF
- 13-DRS
- 1-Impôts
- 1-Trésor
- 1-Solde
- 03-Intéressés
- 1- Archives

